

MARCEL LANGLOIS

par JACQUES DÉSY

► **Sorti de l'école des métiers en 1968, comme charpentier-menuisier, Marcel Langlois a décidé de laisser ses 40 années en tant que travailleur de la construction et permanent syndical lui offrir une retraite bien mérité.**

Depuis l'Arctique, à partir de juin 1970, où il a fait tout son apprentissage à Fort-Chimo pour le gouvernement fédéral, en passant par le chantier de l'autoroute Ville-Marie en 1972, la Place de l'aviation et le Stade olympique, Marcel n'a jamais dédaigné le travail, n'a jamais eu peur des défis. Il a d'ailleurs eu sa propre compagnie de construction pendant une dizaine d'années, avant de retourner sur les chantiers en tant que charpentier-menuisier. Puis ce fût son épisode « syndicaliste » avec la CSN-Construction de 1987 à 1997 où, par son implication, ses présences assidues aux assemblées, sa tête pleine de projets, il est devenu secrétaire général du syndicat.

Pour avoir été membre d'organisations syndicales autres que la CSD Construction, il affirme que sa venue au syndicat a été comme un vent de fraîcheur. « *La CSD Construction, c'est le seul syndicat qui est contrôlé par les travailleurs, pour les travailleurs. Ce sont eux qui dirigent. Ça fait toute une différence. D'autant plus que l'argent des membres reste ici et elle leur est retournée entièrement en services. Une cotisation, ce n'est jamais une dépense quand tu as des services de qualité. De plus, à la CSD Construction, la structure*

horizontale fait qu'on s'occupe de tout le monde, de façon juste et équitable. »

À l'aube d'une campagne d'adhésion syndicale, Marcel se réjouit de constater qu'avec les années la CSD Construction est de plus en plus respectée partout, dans tous les milieux. « *Au début les membres du syndicat avaient une certaine réticence à montrer leurs couleurs, aujourd'hui on sent chez eux une grande fierté de faire partie de la CSD. Je souhaite de tout mon cœur que de plus en plus de travailleurs se joignent à la CSD Construction parce que la différence, c'est ici que ça se fait. Il n'y a rien que la CSD qui fait évoluer l'industrie dans le bon sens et ça c'est grâce à sa capacité d'innovation.* »

Avec beaucoup de fierté, Marcel relate que c'est la CSD qui a fait que le projet de loi 135 a été adopté. Les propositions de la CSD ont fait qu'aujourd'hui, le pluralisme syndical se vit de façon plus ouverte, transparente. Il dit avoir beaucoup aimé être conseiller dans l'industrie, même si c'est un travail de « fou », d'être témoin de l'évolution positive de l'industrie, de voir les jeunes prendre de plus en plus de place.



« *Il va falloir faire attention aux jeunes. Il faut bien les entourer et surtout s'assurer qu'ils vont rester dans l'industrie parce que ce n'est pas un monde facile. La formation syndicale doit également être à l'ordre du jour en ce qui les concerne. Ce sont eux qui, demain, dirigeront les syndicats et j'ai bon espoir qu'ils vont être en mesure de faire évoluer l'industrie dans le bon sens.* », conclut-il.

Tout en restant très actif, Marcel a décidé de se rapprocher de sa famille et de ses petits-enfants dans la région de la Mauricie. Parmi ses projets, travailler le bois en toute quiétude, pour le plaisir tout simplement. ●

**LA FORMATION
SYNDICALE DOIT
ÉGALEMENT ÊTRE À
L'ORDRE DU JOUR
EN CE QUI CONCERNE
LES JEUNES.**